



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DU CONSEIL COMMUN
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉR

Envoyé en préfecture le 16/04/2019

Reçu en préfecture le 16/04/2019

Affiché le

ID : 033-200070092-20190410-2019_04_085-DE

SÉANCE DU 10 AVRIL 2019

2019-04-085 - 1/3

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77

Date de convocation : 4 avril 2019

L'an deux mille dix-neuf le dix avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-Présidente, Jérôme COSNARD, Vice-Président, Anne BERTHOME, Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Anne-Marie ROUX, Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISSON, Vice-Président, Catherine VIANDON, Vice-Présidente, Sabine AGGOUN, Vice-Présidente, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Jean François MARTINEZ, Vice-Président, Chantal GANTCH, Vice-Présidente, Gérard HENRY, Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Jack ALLAIS, Conseiller délégué, Kléber AUDINET, Jean Claude ABANADES, Jean-Luc BARBEYRON, Joël BAYLE, Marcel BERTHOME, Sylvie BOISSEL, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Laurent DE LAUNAY, Chantal DUGOURD, Patrick MERLE, Hélène ESTRADE, Philippe FAURT, Michel FOULHOUX, Michel GALAND, Monique JULIEN, Christian RAYMOND, Michèle LACOSTE, Eric LACOUME, Bruno LAVIDALIE, Pierre MALVILLE, Loïc MAGNAN, Pierre-Jean MARTINET, Armand BATTISTON, Gérard MOULINIER, Patrick NIVET, Paquerette PEYRIDIEUX, Bernard PIOT, Annie POUZARGUE, Armand REIS-FILIPPE, David RESENDÉ, Christian ROBIN, Monique MEYNARD, Laurence ROUEDE, Denis SIRDEY, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER, Corinne VENAYRE

Absents :

Gabi HOPER, Alain ARNOUD, Odile BONHOMME-TIBY, Nouredine BOUACHERA, Christophe DARDENNE, Véronique DI CORRADO, Jean-Paul GARRAUD, Bernard NADEAU, Alain PAIGNE, James SEYNAT

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Sébastien LABORDE pouvoir à Jean Louis ARCARAZ, Michel MILLAIRE pouvoir à Loïc MAGNAN, Sophie BLANCHETON pouvoir à David RESENDÉ, Sophie CARRERE pouvoir à Christian ROBIN, Jocelyne LEMOINE pouvoir à Pierre MALVILLE, Odile LUMINO pouvoir à Eric LACOUME, Alain MAROIS pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Francis PEJEAN pouvoir à Jean Claude ABANADES, Agnès SEJOURNET pouvoir à Annie POUZARGUE

Monsieur Thierry MARTY a été nommé secrétaire de séance

POLITIQUES CONTRACTUELLES, HABITAT ET LOGEMENT SOUTIEN À LA CANDIDATURE DE BORDEAUX MÉTROPOLE PROJETS "TERRITOIRE D'INNOVATION - GRANDE AMBITION"

Sur proposition de Monsieur Jean-Philippe LE GAL, Vice-président en charge des Politiques contractuelles, de l'Habitat et du Logement,

En 2017 l'État, la Caisse des Dépôts, le Secrétariat Général pour l'Investissement et la Banque des Territoires ont, dans le cadre du 3^{ème} Programme des Investissements d'Avenir (PIA), lancé l'appel à manifestation d'intérêt « Territoire d'Innovation – Grande Ambition » (TIGA).

La candidature de Bordeaux Métropole alors intitulée « Bordeaux Métropole, première Métropole à énergie positive » a été sélectionnée en janvier 2018.

Depuis, Bordeaux Métropole travaille à la constitution de son dossier final de candidature dont la remise est attendue avant le 26 avril prochain, espérant faire partie des 20 territoires retenus qui pourront bénéficier d'un appui de l'État de 15 à 20 millions d'euros (1/3 sous forme de subventions et 2/3 en prise de participation) pour soutenir les efforts d'investissement des acteurs territoriaux contribuant au projet métropolitain.

La Communauté d'agglomération du Libournais (Cali), qui a noué des liens coopératifs avec Bordeaux Métropole depuis 2017, a ainsi été associée au processus d'élaboration de la candidature TIGA en fin d'année 2018, la logique d'alliance territoriale devenant un critère clé d'appréciation des candidatures.

La candidature de Bordeaux Métropole est aujourd'hui organisée autour d'enjeux structurants que sont la production d'énergies renouvelables locales, l'innovation en matière de transports et de mobilité, la performance énergétique des bâtiments et ensembles immobiliers, l'optimisation des réseaux, complétée par des actions transversales au service de la sensibilisation, l'économie circulaire ou la participation citoyenne.

Un large écosystème d'acteurs territoriaux (PME, industriels, start'up, laboratoires de recherche, associations ou collectivités) est partie prenante de cette ambitieuse candidature.

Si La Cali ne porte pas en propre de projet identifié susceptible d'intégrer la candidature TIGA, son implication dans la gouvernance du projet est source d'opportunités pour son territoire.

En effet le Libournais a été identifié par certains opérateurs privés comme un terrain d'expérimentation potentiel pour accueillir le déploiement d'opérations pilotes en cours de développement sur la métropole.

En outre un transporteur installé à Saint Denis de Pile (Transports Mamta), très volontariste en matière de transports propres et soucieux d'accompagner les ruptures technologiques de ce secteur, s'est associé à un logisticien (Cityprogress) pour imaginer des solutions matérielles et organisationnelles pour réduire l'impact environnemental des premiers/derniers kilomètres.

Une action commune portée par ces deux opérateurs devrait ainsi venir consolider le programme d'actions de la candidature TIGA de Bordeaux Métropole.

Considérant,

- le protocole de coopération qui lie La Cali et Bordeaux Métropole signé le 7 octobre 2017,
- le cahier des charges de l'appel à projets « Territoire d'innovation » publié le 23 novembre 2018 et le règlement général et financier associé,
- la démarche de révision du Plan Climat de La Cali engagée le 31 janvier 2018 et qui constituera sa stratégie de mise en œuvre de la transition énergétique sur son territoire,
- les opportunités offertes par la gouvernance multi-partenariale de ce projet (comité de pilotage, comité technique et conseil scientifique),

Après en avoir délibéré,

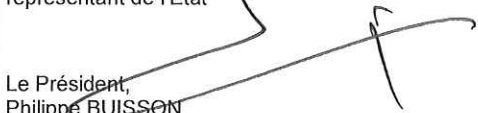
Et à l'**unanimité** (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide de soutenir la candidature portée par Bordeaux Métropole et dénommée « Transitions énergétique et écologique par les alliances : Bordeaux Métropole en coopération avec ses territoires voisins ».

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le
Fait à Libourne 16 avril 2019

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais

